



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

Télécopie : 02.48.51.80.60

E-mail : [mairiedenancay@wanadoo.fr](mailto:mairiedenancay@wanadoo.fr)

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2023**

**Nombre de conseillers en  
exercice : 15**

**Présents : 11**

**Votants : 12**

*Date de la convocation :*  
07/09/2023

*Date d'affichage :*  
07/09/2023

**OBJET : Demande  
d'autorisation de vente d'un  
logement**

L'an deux mille vingt-trois  
le quatorze septembre à dix-neuf heures,  
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS, BOUHOURS, FONTENY, LE BEUF, MARY,  
Messieurs BAILLY, LEFEVRE, PERRIER, PINGUET, RAGOBERT,  
URBAIN.

Excusé : Monsieur IMBAULT.

Absents : Madame GUÉRU, Messieurs BARRÉ, BONNOT.

Secrétaire : Madame BOUGIS.

Monsieur Denis IMBAULT a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.

Le Maire donne lecture de la lettre de la Direction Départementale des  
Territoires du Cher demandant l'avis de la Commune sur le prix de vente du  
logement social situé à Nançay (Cher) 20, rue de l'Aumônerie, fixé à  
78 000.00 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
émet un avis favorable.

Fait à Nançay, le 15 septembre 2023

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 15 septembre 2023.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-  
Préfecture le :

Publié ou notifié le :